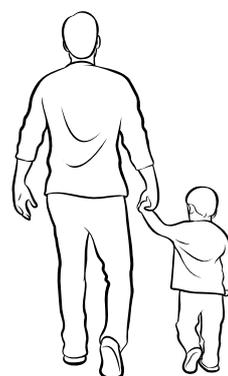




PROJET

PEDAGOGIQUE



*Jardin d'enfants*

Année 2024

# SOMMAIRE

<b>I. Vie quotidienne de l'enfant</b>	<b>1</b>
1. La période de familiarisation	1
2. L'accueil et séparation du matin	2
3. L'accueil et retrouvailles du soir	2
4. L'objet transitionnel	3
5. Le temps de repas / goûter	3
6. Le temps de sieste / repos	5
7. Le change	6
<b>II. Les partenariats</b>	<b>8</b>
<b>III. Les projets/sorties</b>	<b>9</b>
<b>IV. L'accueil d'enfant porteur de handicap</b>	<b>10</b>
<b>V. L'accueil d'urgence</b>	<b>11</b>

# **I. Vie quotidienne de l'enfant**



## **1. La période de familiarisation**

Une professionnelle est nommée référente de l'enfant accueilli. La première rencontre entre cette dernière et la famille de l'enfant est un moment d'échanges. Grâce à une trame élaborée en équipe, elle posera des questions afin d'apprendre à connaître l'enfant et son contexte familial, (informations administratives et habitudes de l'enfant).

La référente va accueillir l'enfant et le ou les parents dans la salle de vie. La première séparation dure environ une demi-heure afin de se familiariser avec le lieu, les autres enfants et la professionnelle référente. Les jours suivants, la référente échelonne le temps d'accueil progressivement, (30/45 minutes, 1 heure, 2 heures, etc.) selon les observations qu'elle fait de l'enfant.

Pour une familiarisation progressive, l'équipe propose aux familles une amplitude de trois semaines pouvant être ajustée selon le besoin de l'enfant et de sa famille (Réduite ou augmentée).

Les premiers jours, les parents peuvent rester le temps qu'ils le souhaitent, ainsi, ils se sentent accueillis, ont une vision plus claire de ce qu'il se passe et comment les professionnelles interagissent avec les enfants. Nous permettons ainsi au parent de se séparer de son enfant lorsqu'il se sent prêt et, de ce fait, être acteur de cette séparation.

Durant la période de familiarisation, les horaires d'accueil de l'enfant sont établis selon le planning de la personne référente. Cette dernière accompagne en priorité l'enfant en adaptation et sa ou ses collègues s'occupent du reste du groupe. Progressivement, à la fin de la période de familiarisation, l'enfant fait connaissance avec le reste de l'équipe.

## **2. Accueil et séparation du matin**



Les enfants sont accueillis en crèche de 7h30 à 8h30 par la professionnelle du jardin d'enfants. A partir de 8h30, la seconde professionnelle arrivant, les enfants sont accueillis au sein du jardin d'enfants, dans la salle de vie.

Les enfants sont accueillis dans une salle, qui a été aménagée et pensée pour être accueillante et répondre à leurs besoins afin de permettre un accueil de qualité.

La professionnelle accueille et invite le parent à entrer dans la salle de vie, en déposant les affaires de l'enfant à son porte manteau individualisé avec sa photo. Puis le parent communique à la professionnelle les informations qui lui semblent nécessaires sur l'état de son enfant. Ces informations sont ensuite notées dans le classeur de journée où chaque enfant à sa propre feuille.

Lors de l'accueil, la professionnelle verbalise à l'enfant que son parent va partir, qu'il va passer la journée avec elle et qu'il le retrouve le soir. Même si l'enfant est triste et marque le départ de son parent, il est important qu'il sache que ce dernier est parti pour mieux appréhender la suite de sa journée.

Afin de veiller à la confidentialité des relais et pour le confort des enfants, nous demandons aux familles, dans la mesure du possible, de limiter leur nombre dans la salle de vie, lors des accueils du matin et du soir.

## **3. Accueil et retrouvailles du soir**



Le parent entre dans la pièce de vie pour retrouver son enfant. Les professionnelles leur laissent du temps pour se retrouver car les retrouvailles peuvent être riches en émotions.

Une professionnelle fait le relais de la journée au(x) parent(s) à l'aide du classeur de journée. Ce moment n'est pas seulement un moment où nous transmettons les informations sur les besoins fondamentaux de l'enfant, l'alimentation, le sommeil ou encore les soins corporels.

Nous prenons le temps d'observer ce que fait l'enfant sur son entière journée, des anecdotes de ces moments passés au jardin d'enfants sont racontées aux parents. Notons que les transmissions sont tout de même plus courtes que celles transmises en crèche, l'enfant étant plus grand, les informations importantes sont toujours données mais moins détaillées. De plus, en fin d'année scolaire, les parents doivent se préparer à l'entrée à l'école où les informations données sur leur enfant seront quasi inexistantes.

#### **4. L'objet transitionnel**



L'objet transitionnel (doudou et/ou sucette), fait lien entre la maison et le jardin d'enfants. Lors de la période de familiarisation, nous proposons aux parents d'amener cet objet familier afin de favoriser les séparations. Cela peut être un doudou, un linge, une sucette, une photo ou un t-shirt.

Le doudou est en accès libre, ce qui permet à l'enfant de se réassurer lui-même lorsqu'il en a besoin, mais nous l'incitons aussi à le poser pour certains moments de la journée (en extérieur, lors des repas ou des ateliers) dans la « maison des doudous » : un meuble à casiers. De même, la tétine est elle aussi en accès libre, toutefois nous essayons autant que possible de dissocier le besoin de succion et «doudou». Les professionnelles invitent l'enfant à retirer celle-ci de leur bouche lorsqu'il veut parler.



#### **5. Le temps de repas/goûter**

Les temps de repas et de goûter se déroulent dans la ou les salles de vie, selon l'effectif des enfants, où un (ou deux chariot(s) est amené par l'agent restauration. Les enfants disposent de deux tables pour manger dans la salle de vie, (plus une dans la seconde salle (« salle bleue »), accompagnés des deux professionnelles.

Le temps du repas et du goûter est précédé d'un regroupement autour d'un temps lecture et du lavage des mains. Les lavabos sont à hauteur des enfants, leur permettant de se laver les mains seuls, accompagné d'un adulte.

Nous ritualisons le passage à table par une petite chanson autour du repas, permettant de patienter le temps de la mise en place du service.

Nous avons fait le choix de proposer dès le plus jeune âge de la vraie vaisselle, (verre en verre, assiette, couverts en inox, plateau repas en inox...) par souci écologique, mais également par choix pédagogique. En effet, l'utilisation de vraie vaisselle aide l'enfant à se responsabiliser, à se concentrer pour faire attention en la manipulant, à mesurer ses mouvements et à agir avec précaution. L'enfant développe ainsi sa confiance en lui, voyant que l'adulte lui donne des responsabilités et lui fait confiance.

Notons que des verres d'eau sont à disposition des enfants, leur permettant aux enfants de s'hydrater tout au long de la journée.

L'équipe partage ce moment convivial en mangeant avec les enfants et a la possibilité d'avoir le même menu que ces derniers. Nous avons pu remarquer que certains enfants imitent l'adulte, cela les stimule, les invite à goûter parfois.

Suite à des observations de l'équipe, nous avons mis en place les **plateaux repas**. Les professionnelles avaient remarqué que certains moments du repas pouvaient générer du bruit, de l'agitation, et devaient se lever plusieurs fois pour répondre aux demandes des enfants. De même, il était difficile pour la plupart d'entre eux de positionner couverts, verre, assiette. Elles se voyaient également confronté à devoir faire attendre les enfants qui mangeaient peu ou plus rapidement et demandaient le dessert.

C'est pourquoi nous avons mis en place ce système de plateau repas afin de rendre ce moment encore plus convivial et serein. En effet, celui-ci favorise la disponibilité de l'adulte ; ce qui lui permet d'assurer « sa fonction de contenance » et donc d'échanger plus.

Proposer le repas dans son intégralité dans le plateau laisse à l'enfant le choix de manger dans l'ordre qui lui plaît et valorise la notion de "manger". L'enfant revient à son entrée ou son plat selon son envie, ses besoins et mange à son rythme.

Les plateaux, verres et couverts sont distribués à chaque enfant, puis servis tour à tour. Nous proposons aux enfants l'entrée, le plat ; le dessert quant à lui, sera distribué légèrement en décalé, le temps pour les professionnelles de servir l'ensemble des enfants et de commencer à manger avec eux.

Nous permettons aux enfants de se servir certains plats tels que les légumes. Mais le plaisir de se servir peut ne pas correspondre au besoin de manger, (par exemple s'il en fait un jeu de transvasement) c'est donc à l'adulte de l'accompagner soit par la verbalisation en lui expliquant qu'il s'est suffisamment servi et qu'il aura la possibilité de se resservir ensuite, soit en accompagnant son geste. Pas de reproches si l'enfant se sert et ne finit pas ce qu'il a dans son assiette, mais nous verbalisons que cela nous gêne de jeter ce qu'il s'est servi et qu'il vaudra peut-être mieux en prendre moins la prochaine fois.

En fin de repas et de goûter, ils peuvent débarrasser ; puis prendre un gant pour se laver les mains et le visage, seul ou avec notre aide. Ils le déposent ensuite dans un bac prévu à cet effet. Ce moment offre aux enfants des possibilités d'apprentissages : se concentrer sur les consignes de l'adulte ; faire une chose après l'autre ; développe le langage et le psychomoteur.

Les anniversaires des enfants sont fêtés au jardin d'enfants. C'est l'occasion de partager un moment convivial, festif, autour du temps du goûter. L'enfant aura la possibilité de souffler ses bougies d'anniversaire, sous la surveillance et l'encadrement des professionnelles.



## 6. Le temps de sieste / repos



Les siestes s'organisent dans le dortoir, composé de lits bas, où chaque enfant a un lit qui lui est attribué. L'organisation du dortoir est réfléchi entre les référentes du groupe. Elles vont tenir compte le plus possible des habitudes et des besoins des enfants (près de l'entrée pour plus de clarté ou au contraire plus d'obscurité...). Un babyphone est installé afin de veiller à la sécurité et au sommeil de chacun.

Lors des premiers couchers, les professionnelles montrent le dortoir à l'enfant, son lit, ainsi que les lits des autres enfants, de manière à ce qu'il visualise sa place. Ces informations sont rassurantes et sécurisantes pour lui.

Comme expliqué dans notre projet éducatif, le rythme de chaque enfant est respecté et pris en compte autant que possible tout en s'adaptant aux contraintes de la collectivité. De ce fait et afin de préserver la qualité de son sommeil, **nous ne réveillons pas un enfant qui dort.**

De même, nous accompagnons les enfants au sommeil, mais si un enfant ne montre pas de signes de fatigue après le repas, qu'il n'a pas sommeil, nous lui proposerons de se reposer plus tard.

Si un enfant n'est pas prêt, pas assez sûr pour rejoindre son lit au dortoir, (par exemple en période de familiarisation), nous pouvons lui proposer de se reposer et/ou de dormir dans la salle de vie.

La sieste est proposée suite à un moment de jeu libre consécutif au temps du repas.

Nous favorisons une atmosphère calme avant le coucher, permettant ainsi à l'enfant de glisser doucement vers cet état favorable au sommeil (une voix douce, des mots adaptés, une lumière plus tamisée dans les salles de vie, stores baissés, un ton calme).

Nous proposons aux enfants de commencer à se déshabiller seul et/ou avec aide pour se préparer à la sieste sur un tapis. Chaque enfant dispose de sa panier avec photo de manière à ce qu'il puisse y accéder en autonomie.

Un temps calme est proposé aux enfants, après le moment du change, autour d'une histoire. La référente présente le matin, accompagne ensuite les enfants au dortoir. Elle veille à leur endormissement et reste auprès de ceux qui en ont besoin.

Les levers se font de manière échelonnée au fur et à mesure de leur réveil et en autonomie : chaque enfant a la possibilité de se lever seul et de sortir du dortoir.

Lorsqu'il est prêt à s'habiller, sa couche est changée ; il prend ses habits dans sa panier et va s'habiller sur le tapis, avec aide de l'adulte si besoin.

Si un enfant dort encore à un moment proche de son départ, nous contactons ses parents pour les en informer et leur permettre de venir plus tard lorsqu'il sera réveillé. De cette manière, nous favorisons au maximum le sommeil des enfants.

## **7. Le change**



Le temps du change est un moment privilégié pour l'enfant qui s'effectue dans un espace délimité qu'est la salle de change. Dans le respect de son intimité et pour un soin individualisé, nous privilégions au plus possible une professionnelle avec un seul enfant.

En amont du change, la référente aura pris le temps d'avertir l'enfant du soin qui va lui être fait. Ainsi, l'enfant a le temps de se préparer, ce qui va lui permettre de quitter son occupation ou son jeu plus facilement.

Nous proposons le change debout, principalement pour les urines. Celui-ci se déroule en coopération avec l'enfant : Il peut attraper une couche propre dans le tiroir ainsi qu'un gant.

Lors d'un change allongé (pour les selles), l'enfant a la possibilité de monter seul à l'aide de l'escalier escamotable afin de favoriser son autonomie et les postures ergonomiques de l'adulte. Nous accordons le rythme des soins à celui de l'enfant (lui laisser le temps de s'allonger sur la table à langer par exemple).

L'enfant sent à ce moment-là, que l'on prend soin de lui physiquement et affectivement, notamment en favorisant la détente corporelle par des gestes doux, (l'adulte ne soulève pas les jambes de l'enfant par les chevilles mais en le guidant avec sa main, afin qu'il se tourne d'un côté puis de l'autre), ainsi que par des échanges verbal et non verbal. En effet, la professionnelle verbalise ses actions, nomme ce qu'elle fait à l'enfant, nomme ses ressentis, ses émotions. A force de répétitions d'étapes dans le même ordre au quotidien, cela va permettre à l'enfant de savoir où en est le change, d'en assimiler le déroulement, de le rassurer, et pouvoir faire par lui-même.

En plus de le prévenir de nos gestes, nous laissons quelques secondes entre les mots et l'action afin de permettre à l'enfant de se saisir de l'information transmise et d'y participer. (Lever ses jambes, donner le bras pour s'habiller...)

**L'acquisition de la propreté (ou continence / maîtrise des sphincters)** se fait au rythme de l'enfant et en collaboration avec les parents.

C'est un processus long, qui peut prendre du temps. Nous savons l'importance de laisser l'enfant progresser à son rythme. Il est donc nécessaire d'évaluer s'il s'agit d'une demande des parents, qui subissent souvent la pression de l'école maternelle ou le déclenchement d'un besoin physiologique de l'enfant.

Certains éléments permettent de voir que ce processus se met en place (intérêt de l'enfant pour le pot ou les toilettes, va s'asseoir de sa propre initiative, met sur le pot une poupée ou son doudou, couches sèches pendant plusieurs heures, se déshabille en partie sans l'aide de l'adulte...)

Lors du change debout, l'adulte aide l'enfant à retirer sa couche, puis lui propose le pot ou les toilettes.

Dans la salle de change, les deux w-c et pots sont en accès libre pour les enfants. Toutefois pour favoriser l'intimité, nous limitons le nombre d'enfants dans les toilettes et lui permettons d'y rester seul un moment s'il le souhaite.

Il est conseillé aux parents de mettre des vêtements pratiques que l'enfant pourra enlever lui-même et être le plus autonome possible (éviter les bodys, salopettes, ou pantalons trop serrés...) De même, il leur sera demandé de fournir plusieurs changes complets.

Un petit livret « De la couche au pot » a été pensé et écrit par l'équipe à destination des familles, afin d'être mieux informées et accompagnées dans cette grande étape du développement de leur enfant.

## II. Les partenariats

Outre les partenaires institutionnels (CAF, PMI...) nous tissons des partenariats au niveau éducatif dans un objectif commun, croiser notre regard sur l'enfant et mettre en place des propositions complémentaires.

- **Le passage du Bibliobus :**

Depuis 2017 Médiagers a mis en place le projet « Premières Pages », un dispositif qui facilite l'accès aux livres pour tous grâce à un bus aménagé pour les tout- petits, qui se déplace dans tout le département avec des professionnels qui animent des temps de lecture.

Ces interventions se déroulent une fois tous les 2 mois environ.

Ce projet est proposé à tous les enfants (du groupe des bébés aux jardins d'enfants). 4-5 enfants se rendent dans le bus stationné sur le parking avec une professionnelle.

Au cours de ce temps, les enfants peuvent manipuler les livres, partager des moments privilégiés avec l'adulte, prendre du plaisir à découvrir cet outil. Ce projet nous permet également d'emprunter des livres pour les enfants, pour nous professionnelles, ainsi que des tapis de lecture et des kamishibai.



- **Les passerelles avec les écoles maternelles :**

Afin de se familiariser avec les nouveaux locaux, les classes de petite section, l'équipe et le fonctionnement de l'école, une convention d'accueil a été signée entre les écoles (publiques et privées) de Gimont et la maison de l'enfance. Nous programmons deux visites en juin pour chaque enfant concerné par ces écoles. Ces visites se font le matin à partir de 9h jusqu'à 11 heures environ. Le départ se fait en mini bus depuis la Maison de l'enfance avec deux professionnelles.

- **Le mi-temps école :**

De la rentrée de septembre aux vacances d'automne, un dispositif de mi-temps école est proposé aux enfants rentrant aux écoles maternelles de Gimont. Ce dispositif permet une adaptation en douceur de la crèche ou du jardin d'enfants à l'école.

Ce mi-temps permet aux enfants d'aller à l'école le matin, l'après-midi au jardin d'enfants. Une professionnelle (direction ou continuité de direction) vient à 11h45 les chercher en minibus. Nous leur proposons ensuite le repas, la sieste avec les autres enfants du groupe.

### III. Les projets / sorties

Des intervenants extérieurs peuvent animer des ateliers auprès des enfants pour leur faire découvrir d'autres univers, leur permettant ainsi de s'ouvrir et de s'éveiller au monde qui les entourent. Ces projets sont mis en place tout au long de l'année. Ils enrichissent les propositions faites par les professionnelles aux enfants accueillis. Nous pouvons citer par exemple des projets autour de l'éveil corporel, du monde du cirque, du jardinage, de la sophrologie... Ou la mise en place d'un spectacle chaque année par une intervenante (marionnettes par exemple).

Une sortie de fin d'année est également proposée afin de partager un moment convivial entre enfants, parents, professionnelles. (Sorties à la permaculture, dans une ferme pédagogique...)



## **IV. L'accueil d'enfant porteur de handicap**

Depuis le mois de mai 2023, la Communauté des Communes Coteaux Arrats Gimone soutenue par la CAF a fait le choix de recruter une référente handicap à mi-temps. Son rôle est de créer des conditions d'accueil adaptées aux enfants présentant des besoins spécifiques au sein des lieux de vie collectifs. L'objectif est de sensibiliser, former et accompagner les professionnelles de la petite enfance dans leur mission (permettre à chaque enfant de développer des capacités, des potentialités dans un milieu sécurisant afin de favoriser la construction de son identité). La référente handicap, pour mener à bien cette intégration doit échanger régulièrement avec les familles, les professionnelles et les acteurs du territoire.

Tout accueil est réfléchi en équipe et en partenariat avec les professionnelles du service. Une collaboration étroite est organisée avec les services de PMI du secteur qui aide à intégrer les enfants à besoins spécifiques. C'est un acteur incontournable dans l'accompagnement et l'orientation des enfants vers notre service. (Validation des Projets d'Accueil Individualisé (PAI) par exemple). L'entretien réalisé au préalable avec les familles permet de mettre en exergue d'éventuelles difficultés que présente l'enfant et de pouvoir les compenser par le biais : d'aménagements de l'environnement d'accueil, la mise en place d'un renfort d'équipe, de soin, d'accompagnement par un professionnel médico-socio-éducatif (orthophoniste, psychomotricien, CAMSP...). La référente handicap participe aux réunions de synthèse et bilans avec les familles....

Au sein de notre structure, nous mettons en place un poste de renfort. Cela nécessite une adaptation au fonctionnement existant de la structure. Ce renfort permet un accompagnement et un accueil de qualité tout en tenant compte de la spécificité de l'enfant. Son intervention n'est pas exclusivement réservée aux enfants en situation de handicap. Il intervient également en coanimation avec la référente du groupe. Il gère aussi bien les temps d'accueil, les ateliers, les soins que la transmission auprès des familles.

Le rôle du renfort auprès de l'enfant est de l'amener à faire de nouvelles expériences, de prendre du plaisir parmi un groupe d'enfants. L'équipe a fait le choix de ne pas mettre en avant la notion de handicap mais cependant se tient prête à répondre aux questions des enfants dès qu'elles se présentent. Elle préférera travailler sur la thématique de la différence. On peut néanmoins observer que les enfants accueillis en crèche n'ont pas encore la capacité psychologique de mettre en avant cette différence mais seulement de décrire une attitude. Le dialogue et la communication entre équipe, la famille et tous les intervenants autour de l'enfant sont les maîtres mots de l'accompagnement afin d'assurer le bien-être physique, affectif et psychologique de tout enfant.

## **V. L'accueil d'urgence**

C'est une solution d'urgence non anticipée qui se fait de manière tout à fait exceptionnelle pour un besoin non programmé à l'avance.

L'équipe se mobilise pour soutenir certaines familles lorsqu'elles se retrouvent en difficulté temporairement. Chacun sait qu'il est difficile de faire garder un enfant lorsque le système de garde habituel pour diverses raisons ne peut plus fonctionner brutalement. Dans ce projet, nos objectifs sont les suivants :

- Maintenir le rythme familial et respecter les besoins et possibilités de l'enfant en ce qui concerne ses besoins physiologiques (repas, siestes...)
- Donner à l'enfant une sécurité affective, durant cette période difficile de transition.
- Assurer un soutien psychologique aux familles.

La professionnelle qui accueille l'enfant en urgence sera secondée si besoin par une personne "renfort" pour s'occuper du reste du groupe sur les premiers temps.